



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune d'ALLONS

Département des Alpes de Haute Provence

PROCÈS VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du MERCREDI 13 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le mercredi 13 mai à 18 h, le Conseil Municipal d'ALLONS, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Christophe IACOBBI, son Maire en exercice.

Présent(e)s: Mesdames Josiane GRIMAUD, Mandy GRIMAUD, Cécile CAPUANI, Fabienne CAVALLO et Messieurs Serge GUICHARD, Olivier CAVALLO, Kevin IACOBBI et Jean-Marie PAUTRAT.

Excusé(e)s: Régis GALFARD pouvoir donné à M. Kevin IACOBBI et Chantal MARTEL pouvoir donné à M. Christophe IACOBBI.

Secrétaire de Séance: Monsieur Jean Marie PAUTRAT.

***Ouverture de la réunion par Monsieur le Maire, M. IACOBBI Christophe,
qui rappelle l'ordre du jour du présent Conseil Municipal.***

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2026

- Monsieur Olivier CAVALLO fait plusieurs remarques concernant ce dernier P.V. :
- Erreur sur le prénom de Madame CAVALLO, Fabienne et non Lucienne.
 - Concernant les 2 votes sur les comptes financiers uniques (CFU) communes et eau et assainissement il indique que la phrase « *En conséquence il est décidé de voter directement le Compte Financier unique de la Commune comme exposé ci-dessous.* » devait être modifiée par « *après présentation et en absence de question il est décidé de...* ».
 - Concernant son intervention sur les écogardes remplacer « *Il pense que c'est un peu disproportionné pour notre commune en comparaison avec d'autres mairies beaucoup plus riches* » par la phrase « *Il pense que c'est un peu disproportionné pour notre commune en comparaison avec d'autres mairies ayant une plus grande fréquentation touristique* ».

- Concernant son intervention sur les journées citoyennes remplacer « ... à la condition qu'il y ait une réciprocité dans le travail de l'ouvrier communal. » par « à condition que ces journées ne se substituent pas au travail de l'ouvrier communal ».

Aucune autre remarque ni modification n'ayant été présentée, le compte rendu est adopté à l'unanimité, soit 11 voix.

2. DESIGNATION DES DELEGUES ET CORRESPONDANTS AUX DIVERSES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON

➤ Monsieur le Maire indique que le Conseil Communautaire a souhaité restreindre le nombre de commissions et d'en regrouper d'autres. Ces propositions tiennent compte de l'expérience des 6 ans écoulés.

Il indique également que les réunions peuvent se faire en visioconférence pour 50% des participants. Il demande à l'assemblée de désigner les délégués de la commune à la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon. Il énumère les différentes commissions créées par le vote du Conseil Communautaire du 30 Avril dernier.

Délégué au service commun d'Application du Droit des Sols (ADS)

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	IACOBBI	Christophe

Délégué au service commun des Marchés Publics

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	IACOBBI	Kevin

Délégué à la convention intercommunale d'intervention foncière avec la SAFER

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	GALFARD	Régis

Déléguée référente sentiers de randonnée

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	CAVALLO	Fabienne

Déléguée à la commission « petite enfance, enfance, jeunesse »

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	CAPUANI	Cécile

Déléguée à la commission « solidarité, PAT et accès aux droits »

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	GRIMAUD	Josiane

Délégué à la commission « forêt, ressources bois »

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	GALFARD	Régis

Délégué à la commission « culture et patrimoine »

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	PAUTRAT	Jean Marie

Délégué à la commission « habitat, OPAH, stratégie immobilière »

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	GUICHARD	Serge

Délégué à la commission « économie, artisanat, commerce et agriculture »

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	CAVALLO	Olivier

Délégué à la commission « gestion et prévention des déchets »

➤ Monsieur le Maire informe de l'importance de cette commission qui va devoir réfléchir sur de nouvelles propositions de gestion des déchets. Le SYDEVOM 04 est actuellement en difficulté du fait que des communautés de communes se sont retirées du syndicat. Le bureau de la CCAPV a pris le principe de se retirer à cette étape du syndicat. La communauté de communes aura un an pour mettre en place une nouvelle structure plus adaptée.

➤ Monsieur Olivier CAVALLO revient sur le SRADETT (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). La question centrale qui se pose est d'augmenter le tri et surtout le valoriser, sinon on ramène les déchets pour l'enfouissement.

➤ Monsieur Jean Marie PAUTRAT qui a siégé dans cette commission pendant les 6 dernières années indique qu'un gros travail sur la facturation a été fait. Cette commission ne devrait plus y revenir. Par contre les enjeux pour le territoire sont importants tant sur le plan financier que sur l'aménagement durable. Il ne souhaite pas se représenter à cette commission.

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	IACOBBI	Kevin

Délégué à la commission « finances »

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	GUICHARD	Serge

Correspondant incendie et secours

	NOM	PRENOM
TITULAIRE	GALFARD	Régis

► *Le Conseil Municipal, à l'unanimité soit 11 voix, entérine les nominations.*

3. POINTS D'INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES RETENUES POUR L'OPERATION « PARKING ENTREE DE VILLE »

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'état de l'opération PARKING.

Après l'étude des offres, les 2 entreprises retenues sont :

- La société Eiffage pour le Lot n°1
- La société Lazarin (Espaces verts) pour le lot n°2.

Le 28 mai 2026, aura lieu une première réunion de chantier.

Les travaux doivent commencer début juillet et finir en automne pour les plantations.

- Monsieur Olivier CAVALLO indique qu'il va falloir travailler sur l'information.
- Monsieur Serge GUICHARD indique qu'il y aura début juillet le bulletin municipal.
- Madame Mandy GRIMAUD suggère de faire un premier article au moment des premiers travaux.
- Monsieur le Maire informe qu'il y aura également un panneau explicatif pour ce chantier.

4. QUESTIONS DIVERSES

4-1. COURRIER DE M. MUSELIER

- Monsieur le Maire évoque le dernier courrier de M. MUSELIER, Président de la Région. Sa demande concerne les dépôts de demande de subventions pour les projets des communes. Ce qui pose problème, c'est le délai imposé pour septembre. Monsieur le Maire propose donc, dès maintenant, de travailler sur ces projets comme celui du réseau pluvial avenue de Richery.
- Monsieur Serge GUICHARD fait remarquer que notre budget sur l'eau est contraint.
- Monsieur le Maire précise que la commune aura 3 ans pour effectuer ces travaux. Il indique également que nous allons travailler pour aller au-delà des 80% de subventions cumulées.

4-2. DOCUMENT DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TERRITOIRE (DDT)

- Monsieur le Maire informe qu'auparavant un agent de la DDT venait mettre à jour l'application SYSPEA relative à l'eau et à l'assainissement gratuitement. Cela prenait environ 2 heures.

Aujourd'hui IT 04 nous propose le même service pour un coût de 1000 euros.

- Monsieur Olivier CAVALLO pense que l'on peut le faire en interne.
- Monsieur Serge GUICHARD indique qu'effectivement on peut le faire nous-mêmes.
- ▶ *Cette dernière intervention entraîne l'approbation générale du Conseil.*

4-3. LES NUITS DES FORÊTS : 12 ET 13 JUIN 2026

➤ Monsieur Jean Marie PAUTRAT rappelle la manifestation des 12 et 13 juin, « la nuit des forêts » et fait le compte rendu de la visite sur site de l'ONF, de la CCAPV et de l'association Art Culture La Chouette pour baliser le parcours du samedi.

Le tour des Chapons qui a été choisi, n'a pas été dénaturé par les dernières coupes, les problèmes se situant au-dessus de ce chemin. Il évoque les diverses activités qui auront lieu et demande à Monsieur le Maire de prendre contact avec le propriétaire où se situera le goûter pour accord.

Il évoque également le fait de nettoyer les espaces du théâtre de verdure et du jardin communal pour cet événement.

➤ Monsieur le Maire informe qu'il prendra contact avec le propriétaire et se rendra avec M. Jean Marie PAUTRAT sur les sites évoqués pour voir le travail à effectuer.

4-4. HAIES D'ENTRÉE DU VILLAGE

➤ Monsieur Jean Marie PAUTRAT fait référence à la dernière journée citoyenne de La Mure Argens pour le nettoyage de leur village. Il souhaite une même initiative pour nettoyer la haie de l'entrée de la commune envahie par les mauvaises herbes. Cela ne devrait pas prendre trop de temps.

➤ Monsieur le Maire lui propose d'établir un projet d'affiche sur ce point.

4-5. NOMINATION AU CCAS

➤ Mme Fabienne CAVALLO fait remarquer qu'une erreur a eu lieu sur la nomination qui avait été décidée lors d'un dernier conseil.

Elle était élue sur ce poste et non Monsieur Kevin IACOBBI.

➤ Monsieur le Maire confirme qu'effectivement il y a eu erreur et qu'une nouvelle délibération doit avoir lieu. Il fait donc voter la délibération suivante :

► Objet de la délibération:

Correction d'une erreur matérielle - Délibération relative à l'élection des délégués et suppléants aux commissions municipales – Membres du CCAS.

Election des délégués et suppléants aux commissions Municipales

Objet : *Correction d'une erreur matérielle – Délibération relative à l'élection des délégués et suppléants aux commissions municipales – Membres du CCAS.*

- *Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la rédaction de cette délibération concernant les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;*

- *Considérant qu'il convient de procéder à la rectification de cette erreur afin de garantir la conformité de la délibération avec la décision effectivement prise par le Conseil municipal ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

► DÉCIDE :

Article 1 :

De rectifier la délibération n° 2026-11 du 21 mars 2026 comme suit en modifiant les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et en reprenant les autres commissions inchangées:

Commission d'appel d'offres

NOM	PRENOM	FONCTION
IACOBBI	Christophe	Président
IACOBBI	Kévin	Conseiller municipal
CAVALLO	Olivier	Conseiller municipal
GALFARD	Régis	Conseiller municipal

Commission Communale des Finances

NOM	PRENOM	FONCTION
GUICHARD	Serge	Président
PAUTRAT	Jean-Marie	Conseiller municipal
GRIMAUD	Josiane	Adjointe au Maire
CAVALLO	Olivier	Conseiller municipal
CAPUANI	Cécile	Conseillère municipale

Commission Communale des travaux

NOM	PRENOM	FONCTION
IACOBBI	Christophe	Président
IACOBBI	Kévin	Conseiller municipal
CAVALLO	Olivier	Conseiller municipal
GALFARD	Régis	Conseiller municipal

Commission au comité communal d'action sociale (CCAS)

NOM	PRENOM	FONCTION
IACOBBI	Christophe	Président
GRIMAUD	Josiane	Vice-Présidente
CAPUANI	Cécile	Conseillère municipale
MARTEL	Chantal	Conseillère municipale
CAVALLO	Fabienne	Conseillère municipale

Commission communication

NOM	PRENOM	FONCTION
GRIMAUD	Mandy	Présidente
PAUTRAT	Jean-Marie	Conseiller municipal
GUICHARD	Serge	Adjoint au Maire

Déléguée à la commission élections

NOM	PRENOM	FONCTION
MARTEL	Chantal	Présidente

Commission de la qualité de vie du village et des hameaux

NOM	PRENOM	FONCTION
GRIMAUD	Josiane	Présidente
CAPUANI	Cécile	Conseillère municipale
IACOBBI	Kévin	Conseiller municipal

Délégués au personnel Communal

NOM	PRENOM	FONCTION
GALFARD	Régis	Conseiller municipal
IACOBBI	Kévin	Conseiller municipal

Déléguée au comité des fêtes

NOM	PRENOM	FONCTION
GRIMAUD	Mandy	Conseillère municipale

Délégué à la société de chasse

NOM	PRENOM	FONCTION
CAVALLO	Olivier	Conseiller municipal

Déléguée aux chemins de randonnées

NOM	PRENOM	FONCTION
CAVALLO	Fabienne	Conseillère municipale

Déléguée au CNAS

NOM	PRENOM	FONCTION
GRIMAUD	Josiane	Adjointe au Maire

Article 2 :

Les autres dispositions de la délibération demeurent inchangées.

Article 3 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Votes : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

4-6. DÉJECTIONS CHIENS ET CHATS

➤ Madame Fabienne CAVALLO s'insurge sur l'état de propreté de la commune du fait de nombreuses déjections des chiens et des chats. Elle attire l'attention sur les conséquences du travail effectué par Jean Charles. Elle indique que les maîtres de ces animaux doivent nettoyer et les contrôler.

➤ Monsieur le Maire confirme cet état de fait mais se dit particulièrement démuni pour y remédier.

Il y a eu un arrêté municipal, des interventions et même des courriers ont été adressés aux propriétaires indécis.

Il souhaite que la CCAPV puisse mettre en place rapidement une brigade de gardes champêtres. Une piste pourrait exister au niveau des chats et de leurs stérilisations par l'intervention de l'association 30 millions d'amis que nous subventionnons, avec l'aide des vétérinaires de Castellane.

4-7. FACTURATION ÉLECTRONIQUE

➤ Monsieur Serge GUICHARD informe le conseil des nouveaux outils de facturation électronique qui doivent se mettre en place dès septembre 2026. Il verra cela avec la secrétaire générale de la mairie.

**Plus personne ne demandant la parole,
Monsieur le Maire lève la séance à 20 h.**